



Réunion du groupe thématique Genre de Cités Unies France

Dans le cadre du cycle de webinaires « Regards croisés entre l’Afrique et la France » du PFVT – Rencontre Genre et ville

Jeudi 16 décembre 2021

14h30 – 16h30 (heure de Paris)

En visioconférence

Compte-rendu

I. Accueil et introduction

- Introduction sur le cycle de webinaires « Regards croisés entre l’Afrique et la France », par **Brigitte Bariol-Mathais**, Déléguée générale de la FNAU, Secrétariat du PFVT

En 2020, la FNAU publie l’ouvrage « [Vers des villes africaines durables](#) » aux Éditions Gallimard Alternatives. Le 9 juillet 2020 un webinaire de présentation de l’ouvrage et de discussion est organisé avec les auteurs ainsi qu’avec les principaux partenaires, l’Agence Française du Développement (AFD) et le Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères (MEAE). Par la suite, plusieurs d’entre eux ont manifesté leur intérêt à continuer ces échanges. C’est ainsi que le cycle de webinaires « Regards croisés entre l’Afrique et la France » a été lancé, porté par le PFVT, avec le soutien de la Direction pour l’action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères.

Au cours de l’année 2021, ce cycle de rendez-vous mensuels entend favoriser le dialogue entre les acteurs de la ville en Afrique et en France sur le développement urbain et ses enjeux. Différentes thématiques jalonnent ces rencontres : le climat, le financement, le logement abordable, l’alimentation, la mobilité, etc. organisés en partenariat avec un acteur clé de chacune de ces thématiques.

Ce cycle s’inscrit notamment dans la préparation du Sommet Africités d’avril 2022, organisé par CGLU Afrique à Kimusu au Kenya, pour lequel il est envisagé un événement de valorisation des recommandations et pratiques inspirantes qui seront identifiées au fil des webinaires. Ces événements seront aussi valorisés lors du [11ème Forum Urbain Mondial d’ONU-Habitat](#), du 26 au 30 juin 2022 à Katowice, en Pologne.

- Introduction sur le cadre et les enjeux du genre et la ville, par **Elise Pereira-Nunes**, déléguée aux Relations internationales, aux réseaux de villes, aux jumelages et à la francophonie de la ville de Tours, Ambassadrice « Tours ville alliée contre les discriminations », et Présidente du groupe thématique Genre de Cités Unies France

« Genre » et « ville » sont des mots qui s’associent parfaitement pour certains, cependant il existe encore un conservatisme paternaliste important dans les villes françaises, bien qu’il soit souvent inconscient. Ainsi, il est

important de travailler à la déconstruction de stéréotypes, de normes, des rôles, etc. afin de remplir le pacte d'égalité et de démocratie. Dans les discours politiques les femmes sont trop souvent considérées comme une minorité et elles ne sont pas toujours prises en compte dans les décisions (des décisions qui, parfois, ne les concernent qu'elles), alors qu'à l'échelle mondiale, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes.

La ville est un lieu de travail, d'échange, d'exercice politique et de pouvoir, fortement maîtrisée, dominée et construite par et pour les hommes. Aujourd'hui, les femmes s'investissent de plus en plus dans ces sujets, elles investissent de plus en plus l'espace public, néanmoins, il existe encore des usages différenciés de la ville entre femmes et hommes.

Le genre et la ville sont souvent abordés par le harcèlement de rue et l'insécurité pour les femmes, et il ne faut pas oublier que cela existe. Cependant, ce ne sont pas les seuls sujets à traiter. Quels sont les différents axes à mettre en avant pour traiter cette question du point de vue de l'urbanisme ? Le prisme du genre est extrêmement transversal. Penser genre et urbanisme ensemble c'est gagner du temps pour plus d'égalité afin que la ville soit mieux vécue pour les unes et les autres.

Les sujets abordés pendant le webinaire seront :

- La place des femmes dans la ville à travers leurs places dans les administrations locales
- La prise en compte des enjeux des femmes dans les agendas politiques locaux pour le développement urbain et territorial
- En quoi la coopération décentralisée est un levier pour la prise en compte des femmes ? Quels outils et expériences peut-on partager ?

Parler de territoires c'est aussi travailler pour les autres et donc s'inspirer des autres pour faire différemment sur son propre territoire. C'est tout l'enjeu de ce webinaire de « regards croisés » entre les pratiques des villes françaises et celles du continent africain.

II. Etudes de cas concrètes

- [Corinne Luxembourg](#), Enseignante-chercheuse en géographie et aménagement, ENSA La Villette

Rappel théorique

Le genre est une construction sociale qui implique qu'on bi-catégorise ce qui est de l'ordre du masculin et du féminin et pas forcément entre hommes et femmes. Cette bi-catégorisation est hiérarchisée et liée à un rapport de pouvoir entre les rôles du féminin et du masculin ce qui implique qu'on ne soit pas dans une égalité.

Le genre et l'espace public

« L'intérêt du genre, lorsqu'il est considéré comme une catégorie relationnelle, est de montrer que l'espace urbain est le produit de la relation entre masculinités et féminités (et pas seulement entre hommes et femmes), ce qui suppose l'examen des espaces physiques mais aussi symboliques et politiques que les femmes et les hommes, compte tenu de leurs positions respectives, reproduisent et même façonnent des espaces différents mais, en même temps, des espaces marqués par les inégalités » (Mosconi, Paoletti, Raibaud « Le genre, la ville », Travail, genre et société, 2015).

L'espace public et la manière dont on s'y déplace sont en lien avec le sujet parce que l'espace public est une représentation d'une volonté politique d'un urbanisme. Cet urbanisme est la traduction construite et physique d'une volonté politique, c'est dans cet espace public là que les rapports du genre peuvent s'exprimer et sont

visibles par toutes et tous, ainsi c'est dans cet espace public que les rapports de démocratie auraient lieu. Cela car l'espace public est le lieu de l'agora et de la rencontre.

Dans ce contexte, on s'interroge sur la question du droit à la ville, produite par Henri Lefebvre. Il ne définit pas ce qu'est le droit à la ville, mais David Harvey propose une lecture et rejoint Henri Lefebvre. Pour lui, le droit à la ville c'est, certes le droit à s'y déplacer, mais cela n'est pas suffisant. Le droit à la ville c'est le droit de la changer, de la transformer, d'en faire un lieu d'émancipation pour toutes et tous.

D'un autre côté, le genre est une construction et un rapport social spatialisé et hiérarchisé qui implique un rapport de pouvoir. Ce rapport social n'est pas fixé, c'est un processus. C'est-à-dire que ce qu'on connaît aujourd'hui n'a pas été comme ça auparavant et ne sera pas comme ça plus tard. C'est un rapport et donc le résultat d'un rapport de relations.

Etude de cas à Gennevilliers : Une recherche-action participative avec des habitantes, habitants et artistes

Projet d'une durée de 6 années, financé quasi en totalité par la ville et en partie par la Maison des sciences de l'Homme Nord Paris et par les laboratoires de recherche des chercheuses qui ont participé au projet.

Travail sur 3 quartiers en tout : un qui sortait du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), un qui entrait dans un NPNRU et un écoquartier qui faisait la liaison entre les deux. Ces quartiers ont été construits sans se questionner sur la question du genre. Néanmoins, les études ont montré que des choses qui avaient mises en place dans l'écoquartier fonctionnaient très bien en termes de genre et d'accessibilité pour tous.

Démarche méthodologique du projet de recherche : (pas de marche exploratoire car il y en avait déjà eu ; mais aussi parce que les marches exploratoires induisent des biais que les chercheuses voulaient éviter).

Travail de cartes mentales d'itinéraires et recrutement d'habitantes pour les faire participer au projet.

Mise en place de la participation par : un groupe de théâtre, des représentations photo, la construction de questionnaires et le traitement de résultats ensemble. Tout a été construit avec les habitantes.

Important de se situer dans une dynamique où il y a un rapport de pouvoir ou une hiérarchie mais où il y a une mise en commun de savoirs. Les habitantes sont expertes dans leur ville et les chercheuses des connaissances en géographie et en urbanisme. L'objectif a été d'utiliser les deux types d'expertises pour travailler ensemble.

Ce travail ensemble a permis de travailler sur des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et des jardins partagés afin de voir la façon dont les femmes s'en appropriaient. Ceci a montré que l'appropriation allait au-delà du côté alimentaire et que les jardins partagés étaient un moyen d'émancipation.

Etant donné que le travail est fabriqué grâce aux impôts des habitantes et des habitants, un journal de terrain a été mis en place. A travers celui-là, la population recevait des nouvelles du projet de recherche et pouvait rejoindre le projet en cours de route si elle le souhaitait.

Les cartes mentales ont permis de catégoriser les espaces présents dans l'espace public et catégorisés selon leur utilisation par des hommes et des femmes. Exemples :

- 34% de femmes citent les commerces
- 3% d'hommes citent les commerces
- Fréquentation des équipements sportifs beaucoup moins forte chez les femmes que chez les hommes. Cela est dû à des stéréotypes de genre habituels : les femmes passent plus de temps à prendre soin des

enfants et quand elles fréquentent des équipements sportifs ce n'est pas pour pratiquer du sport mais pour accompagner quelqu'un d'autre à faire du sport

- Transports en commun très majoritairement empruntés par les femmes et taux de motorisation plus fort chez les hommes. Les transports en commun sont même pris plusieurs fois dans la journée par les femmes car elles ont souvent besoin d'avoir 2 emplois.

Propositions, réalisées avec l'atelier de paysage SENSOMOTO :

- Les parcs et équipements sportifs : les assises ne sont plus conçues uniquement pour la surveillance d'enfants qui jouent mais aussi pour permettre de s'asseoir tranquillement dans l'espace public pour discuter, bouquiner, être seule et sans être importunées.
- L'école : laisser les jeux de ballon en dehors du centre de la cour pour permettre d'autres jeux ou d'autres types d'activités qui laissent libre cours à l'imagination des enfants. L'idée étant que les enfants puissent s'approprier la cour.
- Face au constat que ce sont principalement les femmes qui gèrent les démarches administratives, dans quelle mesure ramener ces démarches au plus près de là où elles viennent pour leur simplifier la vie ? Une solution temporaire a été de ramener ces démarches à l'école.
- La place publique : Le Centre socio-culturel Aimé Césaire dispose d'un parvis assez large mais peu approprié. Des propositions pour que les grands et les petits puissent s'en approprier. Pour cela, des propositions d'assises sont faites (telles qu'à Vienne et à Malakoff) : des grosses assises imposantes et déplaçables. Elles permettent de fabriquer des coins pour être ensemble mais aussi de se mettre à côté pour être seul, elles donnent également la possibilité de s'allonger, etc. pour différentes appropriations possibles et pour être accessibles à des personnes de toutes les morphologies.
- Les pieds d'immeuble : la question de la résidentialisation revient souvent, notamment lors des programmes de renouvellement urbain. La résidentialisation est très bien vécue par les habitantes et habitants car vrai partage entre espaces publics et espaces de bailleur ainsi qu'une jolie mise en scène qui permet une reconstitution de la rue et du parcellaire. Cependant, les séparations qui se font sous la forme de grille sont très critiquées car les habitantes et habitants qui ont l'impression d'être en prison dehors. Puisque les jardins partagés fonctionnent bien, les chercheuses essaient de réfléchir à ce dispositif pour venir remplacer les grilles. E.g. un berger de maraudeurs : pommiers, poiriers, etc. Cela permet aussi de questionner un rapport à la saisonnalité. L'atelier SENSOMOTO avait déjà travaillé sur une initiative appelée « Les fruits du voisin » où ceux qui ont des arbres fruitiers peuvent mettre en commun leurs fruits, ceux qui savent cuisiner partagent des repas. Permet de créer du lien social.

Des travaux imaginés avec les étudiantes et les étudiants de l'École d'architecture de Paris La Villette sous un axe du genre :

A partir du moment où la question du genre est prise en compte, elle débouche sur une valorisation et des équipements plus agréables pour toutes et tous.

- Rez-de-chaussée, par Perrine Rivain : travail sur une grande barre d'immeuble pour la réactivation de rez-de-chaussée : installation d'autres services en plus de commerces, aussi des associations, des espaces de vie collective, entre autres.
- La rue en relation, par Juliette Luans : réhabilitation d'un centre d'accueil pour des demandeurs d'asile. Ancien foyer ADOMA qui devait être démoli. Ce qui était conçu comme devant être démoli, devient d'un coup un lieu pour l'accueil des gens de passage. La possibilité de créer de lien pour eux est extrêmement difficile. Profitent donc du rez-de-chaussée pour penser à l'altérité différemment. Questionnement de l'altérité : idée d'être dans l'espace public, mais aussi venir d'ailleurs.

- Le chantier, par Tom Morlé-Devès : vue d'un quartier compris dans le périmètre de la société du Grand Paris (fera partie du périmètre des gares). Permet de penser à la question des travaux. En tenant compte des stéréotypes de genre, les chantiers impactent majoritairement les femmes car ce sont les plus souvent elles qui poussent des poussettes dans l'espace public.
Idée double : repenser des déambulations plus tranquilles tout en tenant compte des besoins des chantiers et des ouvriers (entrée des camions, etc.) et avoir des informations sur l'avancée des travaux. S'inspirer des travaux développés à Lyon sur l'accompagnement de chantiers.

Ressources partagées par l'intervenante :

- Site de l'association « Les Urbain.e.s », qui a pour objet de produire et promouvoir la recherche scientifique et citoyenne en études urbaines : <https://urbaines.hypotheses.org/>
- Pour découvrir les travaux de Corinne Luxembourg et d'Emmanuelle Faure :
 - https://hal.archives-ouvertes.fr/search/index/?q=%2A&authIdHal_s=corinne-luxembourg
 - https://hal.archives-ouvertes.fr/search/index/?q=%2A&authIdHal_s=emmanuelle-faure
- **Sénamé Koffi Agbodjinou**, Chercheur en architecture et anthropologie, fondateur du WoeLab à Lomé (Togo)

Si l'on considère la région tchadienne et son architecture vernaculaire comme l'espace traditionnel africain, on peut dire qu'il s'agit d'un lieu où il y a une ségrégation spatiale féminin/masculin. Cela non pas autour d'un enjeu de pouvoir mais une sorte de recherche permanente d'équilibre dans les traditions africaines. On retrouve des espaces rigoureusement masculins, d'autres rigoureusement féminins.

Toutes les villes coloniales africaines que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas coloniales, néanmoins on peut dire qu'en général l'urbanité africaine est coloniale. Les villes sont transformées par le fait colonial.

Tout au début, les villes coloniales étaient fermées aux femmes. Il s'agissait de dispositifs d'exploitation et de contrôle qui n'intéressaient que les hommes, et où ils devaient être neutres. C'est-à-dire qu'on essayait de gommer toutes les subtilités. C'est pourquoi on dit que les hommes sont devenus tous pareils et que ce sont les femmes qui ont patrimonialisé tout ce qui existe aujourd'hui d'expression dans l'art paritaire, dans la fantaisie, etc.

Pendant longtemps la ville a été fermée aux femmes mais cela a été très vite corrigé, notamment à travers les mouvements de décolonisation, que les femmes ont elles même parfois initié. C'est le cas à Lomé où une rébellion pour protester contre des taxes a éclaté, dans laquelle 80% des personnes manifestantes étaient des femmes, cela a été l'acte de naissance du mouvement nationaliste togolais. Lomé est, en effet, une des rares villes africaines féminines, où il y a plus de femmes que d'hommes.

Un indice qui montre qu'il y a une relative égalité dans les villes africaines est par exemple à Dakar où, la nuit, les femmes dorment dans la rue au même endroit que les hommes. Cet endroit est un échantillon auquel on ne pense pas au féminin au premier abord car il s'agit de personnes en situation très précaire et d'une situation nocturne. Cependant, il est important de noter qu'il y a une promiscuité qui montre qu'il y a une certaine démocratie dans la ville africaine qu'il serait intéressant de creuser. Plus on monte dans les couches bourgeoises, plus le pouvoir de la femme sera mitigé dans le partage de l'espace urbain.

Lomé est aussi connu par des femmes qui sont devenues très vite millionnaires après l'indépendance grâce à la vente de tissu. Elles achetaient des Mercedes Benz, elles finançaient des boutiques et elles étaient des exemples de réussite.

En Occident, le concept de ville apparaît d'une rupture de l'organique provenant du mouvement rationaliste avec Descartes qui postulait que l'Homme est esclave de la nature et qu'il devait s'en extraire et soumettre la nature pour se réaliser en tant qu'Homme.

Les deux principales ruptures sont :

- Espace, culture et nature : première rupture avec des visions du monde plus organicistes, celles de sociétés traditionnelles
- Mouvement individualiste en Occident : l'Homme était réellement réalisé du moment qu'il avait moins de lien avec la nature (plus on était dans des logiques de tribu, plus on était enfant).

On voit que cela est très attentatoire contre la dignité des femmes car on a très vite pensé les femmes comme des êtres qui étaient très proches de la nature. Les femmes étaient, en effet, réglées, ressentaient la lune, avaient un lien organique avec le cosmos. « Hystériques » et « irrationnelles », ces qualificatifs de l'absence de raison chez les femmes sont des propriétés de la nature aussi.

On a tendu vers une modernité rationaliste en passant par une perte des profits des qualités féminines qui étaient associées à tout ce à quoi l'homme devait échapper pour être un homme complètement réalisé. Ainsi, ces deux processus de rupture désorganique ont été plus durs à vivre par les femmes et elles intéressent très directement la femme africaine qui est garante de la relation à la nature. Elle est, en effet, associée à l'approvisionnement en ressources provenant de la nature et garante du lien social.

Ces deux faits attaquent la modernité urbaine et puisqu'ils concernent la femme, la femme devient un enjeu de l'urbanité (plus crucialement en Afrique). S'il y avait une révolution féminine, la femme pourrait retrouver le moyen de corriger et de gérer l'urbanité pour une autre qui serait un peu plus organique.

Expérience de Sénamé Koffi Agbodjinou à Tours :

Sénamé Koffi Agbodjinou travaille avec un groupe d'associations à Tours qui s'intéresse au quartier de Sanitas et où autour d'une demi-douzaine de femmes travaillent (quasiment que de femmes). On voit que les femmes sont plus présentes dans ces sujets qui militent pour l'intégration de certaines couches de la population et de quartiers marginalisés. Leur effort semble se cristalliser à travers la création de nouveaux tiers-lieux, un type de dispositifs qui semble être une solution pour la coopération. Cela car il y a une qualité d'audace de la femme en Occident qu'il n'y a pas en Afrique (les femmes africaines n'ont pas encore une grande liberté dans la prise de parole) mais il y a une qualité d'audace de la femme africaine que les femmes occidentales n'ont pas et qui a d'autres façons de se manifester. La médiation que pourrait être la mise en jumelage de tiers-lieux dans des villes en France et des villes dans des pays africains pourrait être le lieu pour utiliser ces potentiels qu'ont les espaces sur le modèle de tiers-lieux. Il s'agit d'un nouveau dispositif de délibération et un contrepouvoir dans la fabrique de l'urbanité. Des nouvelles expériences africaines pourraient être menées grâce à la fréquentation de ce type de lieux s'ils se démocratisaient là aussi.

- **Fatima Razouki**, Coordinatrice au Département Genre et Jeunesse, Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA), CGLU Afrique

L'intervention a été effectuée par Fatima Razouki, et non Jacqueline Moustache-Belle, Directrice du Département Genre et Jeunesse, ayant eu un empêchement de dernière minute.

Le REFELA est la commission Genre qui regroupe l'ensemble des femmes élues locales du continent africain. Ce réseau a été mis en place en mars 2011 sous l'impulsion collective témoignée lors du Sommet Africités de 2009, par les membres de CGLU Afrique. L'objectif est de bâtir une Afrique locale paritaire, inclusive et sensible au genre.

Cette bataille se joue principalement dans les collectivités territoriales, c'est là où se manifestent au quotidien les méfaits des discriminations et des injustices, notamment à l'endroit des femmes. Des constitutions nationales promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes, toutefois peu de lois électorales s'alignent sur ces dispositions pour reconnaître le rôle des femmes et la manière dont elles peuvent contribuer de manière équitable au développement de la société. Le sujet de l'égalité femmes-hommes est universel, il n'est pas le fait du Continent Africain.

Bien que l'évolution soit lente, elle est progressive et des avancées sont à noter. De plus en plus de femmes occupent des postes de pouvoir et de décision au sein des collectivités africaines. Par exemple, le Sénégal exige dans ses lois et pratiques des listes électorales paritaires entre les femmes et les hommes candidats. Le Sénégal a également adopté la « Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre » (SNEEG), document et cadre global de référence qui clarifie la vision du pays en matière de genre et définit les actions visant à intégrer progressivement et efficacement les questions du genre dans les priorités de développement dans le cadre du Plan Sénégal Emergent.

Le REFELA a pour objectifs de proposer des stratégies et des actions visant à :

- Mieux prendre en compte les préoccupations des femmes dans tous les domaines de la vie locale ;
- Promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique locale et aux instances de gestion des collectivités territoriales ;
- Renforcer les capacités des femmes élues locales pour mieux les outiller et leur permettre de mener à bien leur rôle de leader politique dans la gestion des affaires locales ;
- Porter la voix des femmes élues locales dans les instances de CGLU Afrique et de la commission permanente de l'égalité genre de CGLU ;
- Consolider le travail en réseau des femmes élues locales à l'échelle panafricaine via des rencontres, des échanges et le partage d'expériences pour un apprentissage mutuel.

Le réseau mène des activités de gouvernance, mais porte un accent particulier sur certains sujets dont les femmes sont généralement plus attachées (ex : enfance ; violence...).

CGLU Afrique et le secrétariat du réseau ont initié 3 campagnes :

- Des villes africaines sans enfants en situation de rue : campagne lancée sous la Présidence Effective de Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Meryem du Royaume du Maroc, dans le cadre d'une cérémonie durant le Sommet Africités 8, à Marrakech, le 24 novembre 2018. La Ville de Rabat a été désignée ville pilote pour la mise en œuvre de cette campagne et dont l'expérience devrait servir de modèle pour les villes et collectivités territoriales Africaines adhérentes à ladite campagne. La Présidente du REFELA, Madame Dao Macoura Coulibaly, Maire de Fombolo en Côte d'Ivoire, a également organisé avec le réseau REFELA-Côte d'Ivoire, le lancement officiel de cette campagne dans le pays sous le Haut Parrainage de la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA. Plusieurs autres pays africains ont rejoint cette campagne, dont le Sénégal via l'ouverture de la « Maison de l'Enfance » à Dakar. D'autre part, de nombreux enfants de rue sont sans identité car ils n'ont pas été recensés à la naissance dans leur collectivité. Un organisme travaillant sur l'identité de l'enfance a été identifié en tant que partenaire pour traiter la problématique de manière transversale.
- Des villes favorables à l'émancipation économique des femmes, lancée aussi dans le cadre du Sommet Africités 8 à Marrakech en 2018
- Des villes à zéro tolérance contre les violences faites aux femmes et aux filles dont le processus de lancement, d'adhésion et de mise en œuvre est en cours.

→ Toutes les expériences liées à ces campagnes sont en cours de capitalisation afin de les présenter lors du Sommet Africités, reporté du 17 au 21 mai 2022 à Kisumu, au Kenya¹.

En partenariat avec CGLU et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), une Charte des Collectivités Territoriales pour l'Égalité des Genres en Afrique a été élaborée. Le processus a débuté en mars 2019 et a été finalisé en septembre 2021. Il s'agit de définir un cadre d'actions pour impulser et promouvoir la dynamique égalité femmes-hommes sur le Continent Africain et au sein des collectivités africaines. La charte est en cours de traduction (français, anglais, portugais et arabe). Un guide d'appropriation de la charte a également été élaboré. La diffusion de la charte a débuté au sein du REFELA pour que les femmes élues la partagent dans

¹ <https://www.uclga.org/news-fr/nouvelles-dates-pour-le-sommet-africites-a-kisumu-au-kenya/?lang=fr>

les réseaux REFELA pays et se l'approprient. Les adhésions à cette charte seront lancées afin qu'elle soit adoptée lors du Sommet Africités 2022.

N.B. : lors du Sommet Africités 2018 à Marrakech, le pacte Europe-Afrique sur l'égalité de genres avait été signé² pour encadrer le partenariat stratégique entre CGLU Afrique-REFELA ; le CCRE et CGLU dans le processus de la mise en place de la Charte.

Plus d'informations sur le REFELA : <https://www.uclga.org/nos-piliers/renforcement-institutionnel-et-developpement-des-capacites/promotion-du-genre/?lang=fr>

- **Cathy Savourey**, Maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme, aux grands projets urbains et à l'aménagement des espaces publics, Ville de Tours

La ville de Tours est une municipalité très engagée sur la thématique du genre. Le Maire a demandé à l'ensemble des élu·es et élus de prendre en compte la question des femmes dans les politiques publiques.

Aujourd'hui, 140 000 personnes vivent à Tours, 53% sont des femmes (= environ 10 000 femmes de plus que les hommes dans la ville). Dans chaque délégation, les élu·es et élus ont à cœur de mettre en œuvre des politiques visant à améliorer l'égalité femmes-hommes et la visibilité des femmes.

Exemples d'actions mises en place au sein des délégations de la ville **et en transversalité** pour une meilleure prise en compte des femmes dans la ville et ses politiques publiques :

- Augmentation du nombre de noms féminins des rues et des bâtiments publics : 5% des rues tourangelles ont des noms féminins. La ville travaille avec l'association « Osez le féminisme ! » ;
- Organisation de balades urbaines ;
- Soutien au dispositif « Angela », porté par une association, qui permet aux femmes qui se sentent mises en danger de rentrer dans des cafés, pharmacies, etc., pour se mettre à l'abri ;
- Accompagnement d'une initiative mise en place par l'IUT de Tours : application de co-piétonnage pour que les jeunes étudiantes, notamment, puissent rentrer ensemble après leur sortie ;
- Co-construction des projets urbains avec les habitants et les usagers, dès la phase de programmation. L'ensemble des dispositifs a réuni plus de 2000 habitants : comité de dialogue, ateliers de co-construction, etc., dans lesquels la parité est respectée et la méthode d'animation est adaptée pour que chacune et chacun puissent prendre la parole ;
- Attention particulière aux projets menés avec les promoteurs immobiliers sur le genre : programmation des logements (besoin des familles monoparentales), qualité des espaces communs (stationnement en sous-sol, les locaux vélos, les éclairages). Inciter les promoteurs à s'accompagner d'architectes femmes dans leurs opérations (monde encore très masculin) ;
- Introduction de critères d'attributions de subventions dans l'événementiel pour développer et valoriser des pratiques féministes dans les événements mis en place par les associations, etc. ;
- Amélioration des offres de pratiques sportives : parcours libres avec prise en compte des types d'agrès positionnés (tractions plutôt utilisées par les hommes et pédaliers par les femmes) ; circuits de courses à pied à mieux éclairer ; sessions coachées pour développer la pratique libre de publics féminins ;
- Mise en place de projets d'inclusion par le sport : basket, boxe, athlétisme. Ces sports ne sont pas forcément vus comme des sports féminins, mais qui permettent à des jeunes sans emploi ou à de jeunes migrants de s'insérer. Ces dispositifs d'inclusion sont accessibles aux femmes ;
- Aménagement des cours d'école : programme « récré en herbe », le genre est repensé et pris en compte via la végétalisation de ces espaces ;
- Au sein de la vie politique :

² <https://www.uclg.org/fr/media/nouvelles/africités-2018-pacte-de-collaboration-vers-une-chartre-africaine-pour-l-egalite>

- Révision de la répartition des adjointes et des adjoints dans les délégations de la ville (ex : femme à l'urbanisme, homme à l'éducation). Les délégations sont aussi faites en binôme femme-homme entre adjoint et conseiller délégué ;
- Mesure du temps de parole en conseil municipal afin que les femmes et les hommes bénéficient de temps d'expression égaux ;
- Prise en compte des frais de garde pour les conseillers municipaux et adjoints lors des conseils municipaux, notamment pour les familles monoparentales ;
- Mise en place dès 2022 du budget participatif, avec attention particulière aux critères genre pour les projets financés ;
- Budget genré à venir.

Ces actions dépassent largement la seule délégation à l'urbanisme et aux espaces publics pour infuser de manière plus large dans l'ensemble des politiques publiques, en transversalité entre les élues et élus et services. C'est une démarche continue et cette attention va être portée pendant la durée du mandat.

III. Discussion avec les participantes et participants et recommandations

- **Mawdo Kandji Mbengue**, Président de l'association « Mouvement des jeunes de l'espoir » : les collectivités sénégalaises peuvent-elles postuler à vos appels à projets ?

→ **Cathy Savourey** : Les AAP de budget participatif sont réservés aux habitants de la ville de Tours car ils seront mis en place à Tours, par et pour les citoyens. Il ne s'agit pas de coopération décentralisée.

→ **Elise Pereira-Nunes** : en revanche, une collectivité étrangère peut se rapprocher de la ville de Tours pour en savoir plus sur les modalités de mises en œuvre des projets sélectionnés et la manière de les décliner sur son territoire. La ville de Tours pense travailler sur les plantations citoyennes avec sa ville jumelle à Brasov (Roumanie) pour encourager cet élan sur les deux territoires, faire travailler les populations des deux territoires sur cet enjeu et faire effet levier pour accéder à des financements européens par exemple. Appartenir à des réseaux permet également l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

- **Pierre Debano**, Consultant transport : un livre est toujours d'actualité sur la place des femmes dans les transports "Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore". Plusieurs concepts dérangeants dans la réunion : le genre, le conservatisme patriarcal et l'insécurité. Le côté masculin a peu à voir avec les difficultés que l'on peut rencontrer en ville (ex : villes inaccessibles pour les personnes handicapées ou en situation de handicap). Dans les années 70, on ne parlait pas d'insécurité. Il faut changer les mentalités et non mettre en place des mesures barrières.

→ **Elise Pereira-Nunes** : le sujet traité aujourd'hui est celui du genre car les collectivités sont demandeuses d'informations et d'outils pour une meilleure prise en compte des femmes dans l'espace public, et de manière générale pour que les politiques publiques soient réellement en faveur de l'égalité femmes-hommes. Le sujet de l'accessibilité, ou encore celui de l'urbanisme, est évidemment intersectionnel. Dès lors que l'on y réfléchit, on ne pense pas uniquement aux femmes, mais aussi aux personnes handicapées ou en situation de handicap, et de tout type de handicap (moteur, sensoriel, etc.)³. Lors d'une réunion de Cités Unies France, un exemple concret de mise en place d'un budget sensible au genre a été livré par la ville de Saint-Louis (Sénégal)⁴. Comment l'argent des concitoyennes et concitoyens est dépensé ? Par qui ? Pour qui ? Ces constats sont très intéressants à faire sur son

³ D'après « Le service public : guide de l'accueil des personnes en situation de handicap » du Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, près de 80 % des situations de handicap sont invisibles : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide-pour-mise-en-ligne.pdf>

⁴ Compte-rendu table-ronde 3 « La budgétisation sensible au genre : pourquoi faire ? Comment faire ? », Forum Génération Egalité, Tours, 16 juin 2021 : <https://cites-unies-france.org/La-ville-de-Tours-et-Cites-Unies-France-vous-invitent-a-celebrer-le-Forum>

territoire. Lorsque l'on parle de violences faites aux femmes, on constate toujours des avancées et des reculs. Les stratégies de contournement doivent se faire de concert avec d'autres mesures sur les court, moyen et long termes.

→ **Sename Koffi Agbodjinou** : la réalité n'est pas figée, le monde change, ainsi les demandes peuvent être nouvelles. Par exemple, aujourd'hui en Afrique, l'asphaltage est très répandu. Il faut goudronner et bétonner car c'est un signe de modernité. Pourtant, cette pratique porte atteinte à une économie féminine car elle empêche les femmes de vendre leurs produits sous les arbres. Ce nouveau fait urbain est une discrimination, une atteinte directe contre les femmes, à la façon dont elles vivent à la ville. La question devrait être : « Qu'est-ce qu'elles veulent encore et aujourd'hui ? ».

- **Ialfine Papisy**, Conseillère en charge des relations internationales et référente Genre de la région Antsiranana (Madagascar) : quels exemples de coopération décentralisée entre la France et l'Afrique sur la prise en compte du genre ?

→ **Zoé Courboin** : le répertoire Genre de Cités Unies France recense les coopérations décentralisées prenant en compte le genre dans différentes thématiques (autonomisation économique des femmes, lutte contre les violences faites aux femmes...). Les comptes-rendus des réunions du groupe thématique, disponibles sur le site internet de Cités Unies France, permettent également d'avoir des exemples.

Lien vers le répertoire Genre, novembre 2021 : <https://cites-unies-france.org/Parution-du-Repertoire-du-groupe-thematique-Genre-de-CUF-decembre-2021>

Lien vers tous les articles du groupe thématique Genre, dont les comptes-rendus des réunions : <https://cites-unies-france.org/-https-cites-unies-france-org-Genre->

→ **REFELA** : Le réseau des femmes élues locales d'Afrique mène des activités de rencontres et de partage d'expériences avec ses homologues des pays d'Europe, y compris les élues de France afin de bénéficier de l'expertise et de conclure des accords de partenariats qui rentrent dans le cadre de la promotion de l'égalité Genre et du renforcement de la place et du rôle de la femme dans la gouvernance locale. A titre d'exemple, le partenariat CGLU Afrique/REFELA et le CCRE pour l'élaboration de la Charte des Collectivités territoriales pour l'égalité des genres en Afrique qui s'inspire de l'expérience des pays d'Europe dans ce domaine.

- **Elise Pereira-Nunes** : quelle mise en œuvre pragmatique par la collectivité de Gennevilliers qui avait passé commande de cette étude ? Où en est-elle ?

→ **Corinne Luxembourg** : en effet, la collectivité a passé commande, il s'agissait initialement d'un diagnostic. Nous avons voulu aller plus loin en faisant des propositions d'aménagement. Le travail s'est fait avec un comité de pilotage des différents services de la collectivité (culture, assainissement, espaces verts, etc.) et s'est en discutant ensemble que les services eux-mêmes se sont emparés des sujets.

Aujourd'hui, nous travaillons avec l'office HLM (Habitation à Loyer Modéré). La majorité des habitants en HLM sont des femmes car leurs revenus et leur retraite sont plus bas que ceux des hommes (17% d'écart pour le même poste ; 33% d'écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes) et elles sont souvent cheffes des familles monoparentales (ce qui réduit la progression professionnelle). Moins il existe de logement social, plus on réduit la possibilité pour les femmes de se loger correctement.

Le fait de travailler avec le bailleur principal de la ville permet d'imaginer d'autres types de logement. Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) expérimente aussi cette pratique : réflexions avec Val d'Oise Habitat sur d'autres types d'espaces publics, d'espaces intermédiaires et de typologies de logement différents.

L'évaluation des nouveaux dispositifs sera réalisée lors de ce mandat (les prestations de notre cabinet et les travaux des différents services se sont arrêtés en 2020).

La crise sanitaire a extrêmement contraint les femmes et a creusé les inégalités. Le retard sur l'avancée d'émancipation des droits de femmes est de 17 ans. La crise sanitaire a défini de nouvelles priorités (ex : à Gennevilliers, livraison de paniers alimentaires pour les gens les plus en difficultés).

- Quels sont les dispositifs mis en place pour lutter contre les violences basées sur le genre au Sénégal, notamment en banlieue ?

→ **REFELA** : L'adhésion volontaire de la ville de Saint-Louis du Sénégal à la Campagne « Villes Africaines à Zéro tolérance face aux violences faites aux femmes et aux filles » lancée par le réseau REFELA lors du Sommet Africités 8, tenu à Marrakech en 2018, témoigne l'intérêt du pays à lutter contre cette problématique dans ses villes et territoires. La Conseillère municipale de Saint-Louis, Mme Penda Diouf mène un plaidoyer pour que le budget communal prenne en charge les « questions de violences dans les budgets, programmes et plans, dans l'espace de la commune : école, place publique, ménage, lieux de travail, etc... à travers la formation, l'information, la sensibilisation, et la prise en charge. Des actions seront menées avec les élus, la société civile et les techniciens ». Mme Diouf, comme les autres membres du REFELA-Sénégal, compte sur la campagne du REFELA pour avoir des moments d'échanges et de partages d'expériences, d'apprentissage avec les autres villes africaines sur projets réussis. Son engagement pour la cause est indéfectible car elle se fait le « devoir, l'honneur et le grand plaisir de participer à l'éradication de ce fléau, qui gâche des vies de femmes et de jeunes filles ». Dans sa lutte contre les violences basées sur le genre au Sénégal, ONU-Sénégal travaille étroitement avec les autres acteurs de la société civile pour accompagner le gouvernement dans sa recherche de solutions pour faire face à cette problématique dont souffre ses villes et les banlieues. Le gouvernement a notamment mis en place un Plan d'Action de lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion des droits humains du Sénégal⁵.

- **Simina Lazar**, Coordinatrice du réseau AstoN⁶ : peu de femmes sont impliquées dans les collectivités territoriales, dans les équipes élargies, dans le projet, mais il existe une variété de cas : au Bénin, nous travaillons avec une équipe exclusivement masculine, au Rwanda, l'équipe est majoritairement composée de femmes. Les échanges entre villes Sud-Sud sont très intéressants et parfois plus impactants car certaines contraintes urbaines sont liées à la géographie. A Nouakchott (Mauritanie), les Fab Labs⁷ sont gérés par des femmes, elles apprécient l'aspect très « pratique » du numérique. L'étude d'URBACT⁸, réalisée à l'échelle européenne, révèle des exemples de villes ayant une approche d'égalité de genre dans plusieurs aspects de la ville (espace public, gouvernance, économie, services publics) : <https://urbact.eu/files/gender-equal-cities-report>

IV. Conclusions et recommandations éventuelles du webinaire

o Synthèse par **Elise Pereira-Nunes**

La France a beaucoup à apprendre des autres pays, dont ceux du continent africain. Chaque pays a déjà expérimenté plusieurs mesures, selon les sujets. C'est le cas de Saint-Louis au Sénégal et de leur méthodologie sur la mise en place de budget sensible au genre, et c'est le cas de la France sur la question de la lutte contre les stéréotypes de genre. Les femmes représentées dans la fonction publique peuvent être plus nombreuses dans les collectivités africaines que les collectivités françaises. D'un point de vue international, il est difficile de dire que certains pays sont plus ou moins avancés que d'autres. Ce sujet étant transversal, sa progression amplifie son impact, dans d'autres domaines.

⁵ http://www.csoplcp.gouv.sn/pasneeg/documents/plan_action_national_lutte_contre_VBG.pdf

⁶ Le réseau ASToN rassemble 11 villes africaines pour développer des pratiques numériques afin de créer des villes durables et inclusives : <https://aston-network.org/fr/>

⁷ Un Fab Lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Les Fab Labs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique.

⁸ <https://urbact.eu/urbact-glance>

Le lien entre les femmes et la nature a brièvement été abordé, « l'écoféminisme » est un sujet de plus en plus traité. Les femmes jouent un rôle majeur dans les crises, notamment climatiques⁹. Par exemple, les femmes péruviennes ont adapté leur gestion de l'eau, leur rapport à la terre, pour pouvoir rester sur leur territoire. Les hommes avaient quitté l'endroit pour rejoindre la ville.

Les collectivités ont besoin de s'appuyer sur des travaux de recherche, de travailler avec les acteurs des différents territoires pour trouver des solutions. Ce travail doit être fait collectivement, par les élus, par les promoteurs, par les citoyens, etc., ensemble.

Il existe encore beaucoup d'urbanistes peu formés à l'approche genre, et trop peu de données genrées sont disponibles (non pas pour catégoriser les femmes et les hommes mais pour prendre en compte les réalités des territoires).

Pour devenir durables, nos territoires doivent être mixtes, égalitaires et inclusifs.

Prochaine réunion du groupe thématique Genre de Cités Unies France le 27 janvier 2022 de 14h30 à 16h30 en visioconférence. Informations et inscriptions : <https://cites-unies-france.org/Reunion-du-groupe-thematique-Genre-le-27-janvier-2022>

- Suite du cycle de webinaires « Regards croisés entre l'Afrique et la France » du PFVT par **Brigitte Bariol-Mathais**

Prochain rendez-vous du cycle de webinaires du PFVT¹⁰ le 20 janvier 2022 de 14h30 à 16h30 sur la thématique « Villes informelles » avec Urbanistes Sans Frontières (USF). Lien d'inscription : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc89onljcHU3RudGsJXCZtjXL3ERjNIfcZlWdLbwqxIVraC3Q/viewform>

⁹ Compte-rendu de l'atelier « Le changement climatique a-t-il des effets genrés ? », Rencontres de l'AICT, juin 2021 : <https://cites-unies-france.org/Les-ACTES-des-Rencontres-de-l-AICT-2021-enregistrements-des-conferences>

¹⁰ <https://www.pfvt.fr/autres-evenements-2/cycle-de-webinaires-regards-croises-afrique-france/#:~:text=Au%20cours%20de%20l'ann%C3%A9e,alimentation%2C%20la%20mobilit%C3%A9%2C%20etc>